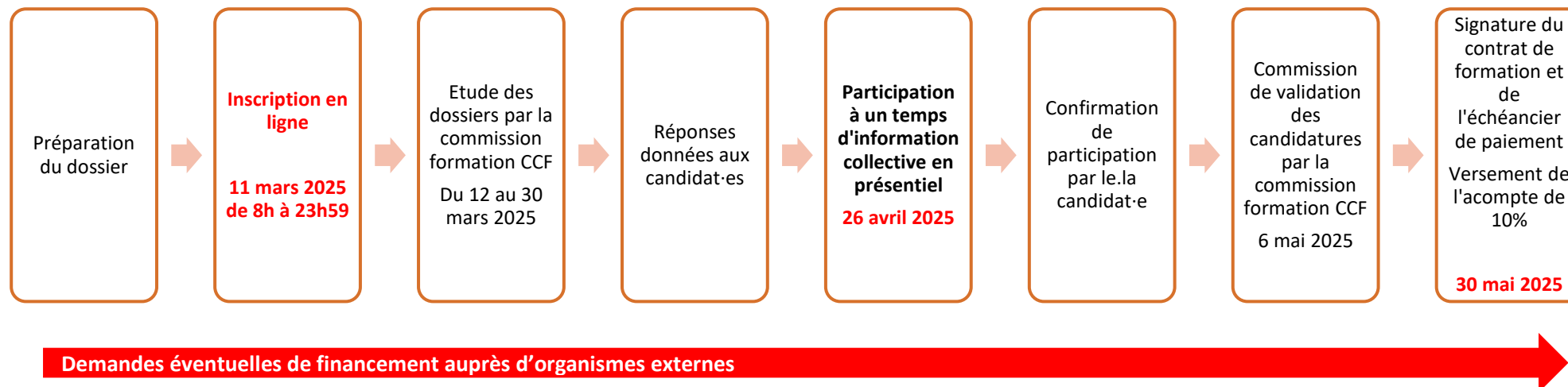


Formation certifiante au Conseil conjugal et familial (RNCP36217)

Session 2025-2026

Modalités d'inscription et de candidature



Préparation du dossier

- CV
- Lettre exposant les objectifs et motivation à entrer en formation
- Copie des diplômes ou attestation de formation correspondant aux prérequis d'éligibilité à la formation
- Copie de pièce d'identité

Ces documents seront à joindre au formulaire d'inscription à remplir en ligne le 11 mars 2025. Le remplissage du dossier de candidature en ligne peut prendre un certain temps, assurez-vous d'être disponible ce jour-là.



Inscription en ligne

Le lien sera accessible sur le site internet du Planning Familial 13 à cette adresse :
<https://www.leplanning13.org/formation/conseil-conjugal-et-familial/>

Les inscriptions sont possibles uniquement le 11 mars 2025 de 8h à 23h59.

Aucune candidature ne sera acceptée en dehors de ce délai.

La validation de la candidature nécessite le paiement des frais de dossier de 50€.

Ces frais sont dédiés à l'étude des candidatures et ne seront pas remboursés.

Étude des dossiers

Seuls les dossiers complets seront étudiés par la commission.

La commission étudie les dossiers de chaque candidat·e. Le principal critère de sélection des candidatures est la cohérence du projet de formation.

Une attention sera portée à la constitution d'un groupe de stagiaires aux parcours variés afin de favoriser la richesse des échanges et la dynamique de groupe.

Réponses données aux candidats

A l'issue de la période d'étude des dossiers, les candidats seront prévenus par mail selon 3 possibilités :

- Candidature retenue
- Candidature non retenue
- Candidature en liste d'attente

**En cas de prise en charge des frais de formation par un organisme tiers (Région, France Travail, CPF, etc.),
il est vivement conseillé d'entamer les démarches avant le dépôt des candidatures.**

Participation à un temps d'information collectif en présentiel le 26 avril 2025

Le temps d'information collectif sera suivi d'un échange individuel de 30 minutes avec deux membres de l'équipe de formation.

A l'issue de cette journée, les candidat·es qui souhaitent confirmer leur inscription se manifestent en envoyant un email à la référente de formation.

Commission de validation des candidatures par la commission formation CCF

La commission formation CCF se réunit le 6 mai 2025 pour valider la candidature des 18 personnes retenues. A la suite, un email sera envoyé aux candidat·es pour les informer de la décision prise.

Signature du contrat de formation et de l'échéancier de paiement

La finalisation de l'inscription comprend :

- La signature d'un contrat de formation
- La signature d'un échéancier de paiement
- Le versement de d'un acompte de 10%

Les candidat.es sur liste d'attente seront recontactés en cas de désistement d'une candidature à partir du 1^{er} juin 2025

Document mis à jour en janvier 2025.

